

# L'ÉCHO DU Cefi Solidaires

L'echo du CEFI n°17 - Avril 2023

L'actualité de notre outil de formation interprofessionnelle : information sur les prochaines initiatives nationales, retour sur les dernières formations organisées, nouvelles publications, dates des commissions formation de Solidaires...

**Bref tout ce qu'il faut savoir pour s'impliquer et faire vivre notre formation syndicale interprofessionnelle !**

## Cotisations 2023 !



31 rue de la Grange-aux-Belles  
75010 Paris  
cefi@solidaires.org

Paris, le 16 janvier 2023

### Appel à cotisations pour l'année 2023

Merci à chaque structure de compléter et de retourner ce document accompagné du règlement au CEFI Solidaires

Merci de compléter cet appel de cotisations en un seul envoi, à l'adresse ci-dessous.

Nom de votre structure

Cotisations CEFI Solidaires 2023

0,20 € = montant d'adhésion  
pour les organismes professionnels

20 € par structures départementales

Nombre d'adhésions

Total cotisation

Règlement par chèque à l'ordre de « CEFI Solidaires »

007

IBAN : FR76 4355 9100 0003 016 4032 904

RI : CCEP4032904

Adresse de l'établissement bancaire :

Caisse Coopérative Paris-Normandie, 710 Boulevard Voltaire, 75144 Paris Cedex 11

### POUR RAPPEL ! COTISATION 2023 !

#### Article 5 des statuts du CEFI – Membres

L'association se compose des membres de droit suivants : Les Solidaires départementaux, les syndicats, fédérations professionnelles ou unions de syndicats membres de l'Union Syndicale Solidaires conformément à ses statuts.

Chaque membre est redevable d'une cotisation annuelle fixée par l'AG.

**Le montant de la cotisation pour les structures professionnelles est de 0,20 € par adhérent-e.**

Le nombre d'adhérent-es à prendre en compte est le même que celui transmis à Solidaires pour les cotisations 2022.

**Le montant de la cotisation pour les Solidaires locaux est de 20 €.**

# Bientôt au CEFi

**Attention !** Pour les inscriptions aux formations nationales, Le CEFi ne prend pas d'inscription individuelle. Les adhérent-es de Solidaires doivent obligatoirement passer par leur structure interprofessionnelle (les Solidaires départementaux) ou par leur structure professionnelle (syndicat national, fédération ou union de syndicats).

**Paris - Grange aux Belles - Du 12 au 14 avril 2023**

## **Formation de formateurs et formatrices 'Agir syndicalement contre l'extrême-droite'**

Cette formation a pour but de former des camarades qui assureront ensuite des formations syndicales « agir syndicalement contre l'extrême-droite ».

### **Au programme :**

- Qu'est-ce que l'extrême-droite ?
  - Pourquoi notre syndicalisme est-il antifasciste ?
  - Retour sur les expériences des formateurs et formatrices lors de l'année passée ;
  - Décryptage des programmes électoraux de l'extrême-droite ;
  - Les municipalités, laboratoires du RN ;
  - Cartographie de l'extrême-droite / Présentation du jeu 'Antifa', utilisation comme support de formation ;
  - L'extrême-droite et le complotisme, le confusionnisme ;
  - Comprendre les ressorts de l'antisémitisme
  - Lutter contre l'extrême-droite via des cadres unitaires ;
- Extrême-droite, médias et réseaux sociaux ;
- L'extrême-droite contre les femmes et les LGBTQI ;
  - Des exemples internationaux de l'extrême-droite au pouvoir ;

**Les camarades susceptibles de suivre cette formation auront déjà suivi le stage « Agir syndicalement contre l'extrême-droite » localement ou fédéralement.**

**Ils et elles auront vocation à animer des stages de formation syndicale « Agir syndicalement contre l'extrême-droite » dans leur syndicat, leur fédé, leur Solidaires local ou lors de formations dans d'autres Solidaires locaux ou syndicats, fédérations de Solidaires.**

Le stage est prévu pour que les stagiaires repartent avec un kit de formation qui leur permettra d'animer des formations.

[Pour plus d'information](#)

### **Agir syndicalement avec les exilé-es et les sans-papier**

Paris - Grange aux Belles  
Les 24 et 25 mai 2023

[Le détail](#)

### **Organisation et sécurisation d'initiatives publiques (SO)**

Avignon  
Les 1 et 2 juin 2023

[Le détail](#)

### **Formation de formateur-trice CSA CSE CST**

Paris - Grange aux Belles  
Du 12 au 16 juin 2023

[Le détail](#)

### **Journées reconversions écologiques**

Paris  
Du 26 au 27 juin 2023

[Le détail](#)

### **Formation syndicalisation**

Paris - Grange aux Belles  
Les 28 et 29 juin 2023

[Le détail](#)

### **Les rencontres de l'été 2023**

Karelis - Savoie  
du 3 au 7 juillet 2023

[Le détail](#)

# Au programme !



## Les rencontres de l'été 2023

Du 3 au 7 juillet 2023 à St Jean de Maurienne

### Les pré-inscriptions sont finies !!

Les structures inscrivantes ont reçu la fiche d'inscription type à nous renvoyer complétée par chaque stagiaire le plus rapidement possible.

Nous demandons aux structures inscrivantes de respecter le nombre de pré-inscrits car nous avons plus de 240 stagiaires prévus.

Nous ne pouvons malheureusement plus prendre de stagiaires supplémentaires.

Merci aux structures de nous envoyer ces fiches dès réception pour que nous puissions gérer les aspects organisationnels de ces rencontres d'été.

[Plus d'infos](#)

# Changement de tarifs !



## Les forfaits de remboursements changent à partir du 01 avril !

Suite à la décision du Bureau du Cefi du 30 mars 2023, les forfaits des frais de remboursement sont modifiés pour toutes les formations à compter du 01 avril 2023 !

En accord avec les conditions de remboursement de la charte financière du Cefi, seront remboursés :

- les frais de repas pour un maximum de 20€ le midi et 25 € le soir, hors remboursement des frais d'alcool
- les frais d'hôtel pour un maximum de 110€, petit déjeuner inclus
- les frais kilométriques à 0,40 €/km.

Pour les formations de formateur-trices, les stagiaires devront réserver leur hôtel. Pour les personnes allant au Little Hôtel (à préciser que vous venez pour le Cefi au moment de la réservation), le paiement pourra être pris en charge directement par le Cefi (point sera fait le premier jour de la formation)

Pour les autres stagiaires qui auraient des difficultés à avancer les frais, ils peuvent demander à leur structure inscrivante d'avancer les frais. La structure pourra faire une demande de remboursement au Cefi à la fin de la formation.

# Récemment au CFI

## Intersyndicales femmes

Les 16 et 17 mars 2023

A l'occasion de leur 26e édition, les Intersyndicales femmes ont réuni plus de 300 militantes de la CGT, FSU et l'Union syndicale Solidaires à la salle Olympe de Gouges à Paris.



Cette année encore, les débats ont été riches et passionnants !

Les 4 thèmes « Le genre du capital », « Femmes, paix, désarmement et résistances », « Femmes et santé dans le travail et le syndicalisme », « Femmes et télétravail » ont permis de réfléchir et de débattre collectivement dans la sororité.

Pour ne pas oublier tout ce qu'elle a apporté à nos luttes, un femmage a été rendu à Margaret Maruani en ouverture.

Par ailleurs, en cette période de mobilisation historique contre la réforme des retraites, l'ensemble des participantes ont décidé de suspendre les intersyndicales le jeudi après-midi pour rejoindre les manifestants et manifestantes qui se retrouvaient place de la Concorde suite à l'annonce du passage de la loi par 49.3.

**Deux journées qui nous ont redonné l'énergie pour repartir ensemble sur nos lieux de travail, dans nos organisations syndicales, et dans la société en générale, plus déterminées que jamais à combattre les inégalités entre les femmes et les hommes.**

## Formation de formateur-trice CSA/CSE/CST

Du 20 au 24 mars 2023

La troisième formation de formateurs et de formatrices des comités sociaux de la fonction publique, a réuni 19 stagiaires, A souligner que 16 stagiaires étaient issu-es de la fonction publique d'Etat, 1 de la fonction publique territoriale, et 2 autres camarades étaient formatrice et formateur CSE du privé.

Bilan très positif, la qualité de son contenu et de son animation ont été très largement soulignés. L'apport d'intervenants extérieurs sur les conditions de travail, la dimension juridique et le rôle de l'inspection santé, sécurité et santé au travail a été très apprécié.

Quelques aspects seront à compléter, comme par exemple savoir utiliser efficacement la base de données sociales (BDS) afin d'éviter de se noyer dans les chiffres. Dès que les BDS seront constituées et accessibles aux équipes syndicales nous y travaillerons. De même nous réfléchissons à un complément de formation sur la prise en charge par les comités sociaux des questions touchant à l'égalité professionnelle.

**L'objectif de ces formations comme celles qui seront déclinées en local, est de faire des comités sociaux et de leur formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail, un outil syndical et collectif pour défendre les intérêts des agent-es des trois fonctions publiques.**

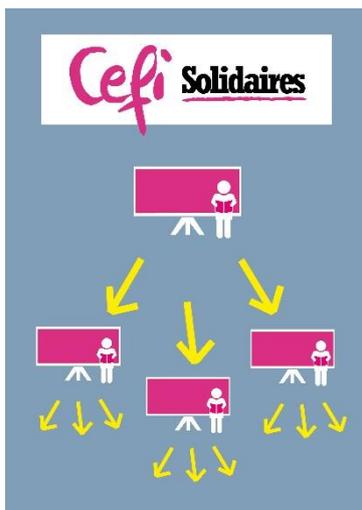
Place désormais aux formations des élu-es eux mêmes (et militant-es désirant s'investir sur ces questions là) à programmer dans les Solidaires locaux. Elles pourront être complétées par les modules interpro déjà existants s'agissant de la santé au travail ou de l'égalité professionnelle.

**Nous communiquerons prochainement aux Solidaires locaux la listes des stagiaires formés-es par département.**

**Une nouvelle session de formateurs-trices est prévue du 12 au 16 juin prochain! Inscrivez vous auprès de vos Solidaires locaux !**

Si la demande est toujours là nous organiserons une nouvelle session à la rentrée.

# Pour s'investir



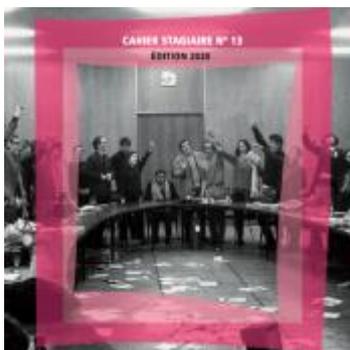
## Participer aux formations de formateur-trices à venir en 2023

En 2023, plusieurs formations de formateurs-trices seront à nouveau proposées !

**Afin de développer les formations interpros dans vos départements et régions et de proposer de nombreuses formations à nos militant-es et adhérent-es, n'hésitez pas à vous y inscrire !**

N'hésitez pas ! Débutant-es ou expérimenté-es, vous serez les bienvenu-es !

N'oublions pas que la formation est un puissant outil syndical qui permet aux militant-es d'agir syndicalement devant leurs employeurs et auprès de leurs collègues afin d'améliorer leurs conditions de travail mais aussi pour changer la société !



## Commission formation

Pour construire le programme de formation interprofessionnel, répondre aux besoins de formation des structures professionnelles et des Solidaires locaux, mutualiser les formations existantes... la commission formation syndicale se réunit chaque trimestre, **la prochaine commission se tiendra le ?? 2023**

[Compte Rendu de la commission du 15 décembre 2022](#)

# Nos outils



## Audi formation "Connaître ses droits en garde à vue"

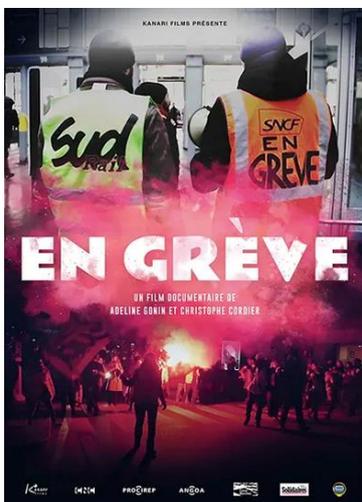
Depuis plusieurs années, la repression policière fait rage lors de nos manifestations.

Souvent, des camarades sont placé-es en garde à vue et sont souvent relaché-es sans charge retenue.

Pour savoir comment réagir lors d'une garde à vue et quels sont vos droits, voici la captation audio de la formation de 2h qui a eu lieu à la GAB le 6 mars 2023.

**Lien :** <https://vimeo.com/810497493>

**Mot de passe :** cefiGAV



## En grève !

### Un film d'Adeline Gonin et Christophe Cordier

Le 5 décembre 2019 marque le début de la grève, largement animée par les cheminots, contre le projet de réforme des retraites mené alors par le gouvernement d'Emmanuel Macron.

Pendant 57 jours, caméra au poing, nous suivons entre autres Manue, Basile et Mathieu, membres du syndicat SUD-Rail de la Gare de l'Est à Paris, dans ce qui deviendra la plus longue grève reconductible de l'histoire de la SNCF.

Comment s'élabore une réflexion collective ? Que signifie s'engager aujourd'hui ? Comment y croire encore ? Des questions encore et toujours d'actualité alors qu'un nouveau projet de loi met de nouveau le feu aux poudres en ce début d'année 2023.

Le DVD du film est en vente [ici](#).

Comment contacter le CEFI (Centre d'Etude et de Formation Interprofessionnelle CEFI-Solidaires)?

Vous pouvez contacter le CEFI à l'adresse [cefi@solidaires.org](mailto:cefi@solidaires.org) pour toute demande de renseignements.

**Attention !** Pour les inscriptions aux formations nationales : Le CEFI ne prend pas d'inscription individuelle. Les adhérent-e-s de Solidaires doivent obligatoirement passer par leur structure interprofessionnelle (les Solidaires départementaux) ou par leur structure professionnelle (syndicat national, fédération ou union de syndicats).

CEFI Solidaires  
31 rue de la Grange aux Belles  
75010 Paris

[cefi@solidaires.org](mailto:cefi@solidaires.org)  
01 40 18 44 43